

Taux d'imposition

- [Gel des taux des taxes foncière et d'habitation](#)

Gel des taux des taxes foncière et d'habitation

La Ville s'est engagée à ne pas augmenter les taux municipaux de la taxe foncière (et de la taxe d'habitation) pour toute la durée du mandat. Ces taux sont inchangés depuis 2012.